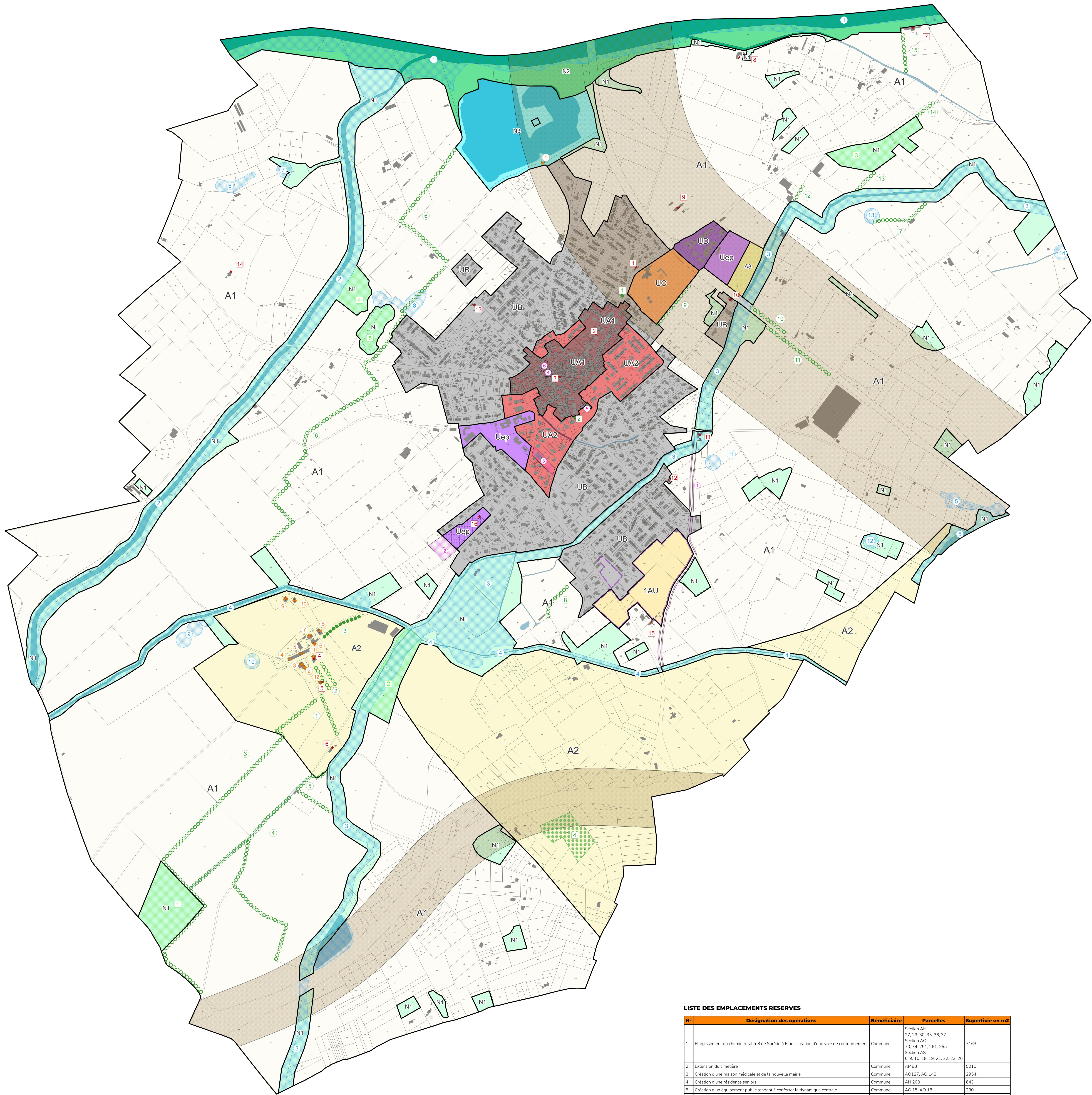




LEGENDE

ZONES URBAINES

- UA1 : centre historique
- UA2 : centralité villageoise élargie
- UB : zone à dominante résidentielle
- UC : zone touristique (camping)
- UD : zone d'activités artisanales
- Uep : zone à dominante équipementuelle

ZONES A URBANISER

- 1AU : zone d'extension à dominante résidentielle

ZONES AGRICOLES

- A1 : espaces agricoles
- A2 : espaces agricoles présentant une sensibilité paysagère et/ou patrimoniale
- A3 : espace agricole accueillant les antennes relais de téléphonie mobile

ZONES NATURELLES

- N1 : espaces naturels
- N2 : espaces naturels à forte sensibilité environnementale
- N3 : espaces naturels à dominante touristique (plan d'eau)

PRESCRIPTIONS

- Emplacement réservé (L151-41 du CU) : cf. pièce IV.C.1 du PLU
- Patrimoine végétal identifié au titre du L151-19 du CU : cf. pièce IV.C.2 du PLU
- Boisements identifiés au titre du L151-23 du CU : cf. pièce IV.C.3 du PLU
- Zones humides identifiées au titre du L151-23 du CU : cf. pièce IV.C.3 du PLU
- Patrimoine bâti identifié au titre du L151-19 du CU : cf. pièce IV.C.2 du PLU
- Arbres identifiés au titre du L151-19 du CU : cf. pièce IV.C.2 du PLU
- Haies identifiés au titre du L151-19 du CU : cf. pièce IV.C.2 du PLU
- Haies identifiés au titre du L151-23 du CU : cf. pièce IV.C.3 du PLU
- Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11,2°du CU) : cf. pièce IV.C.4 du PLU
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du CU) : cf. pièce III du PLU

INFORMATIONS

- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre (L151-53-5 du CU)

PLAN LOCAL D'URBANISME
PALAU DEL VIDRE

PIECE IV.B
REGLEMENT GRAPHIQUE 2/2
ECHELLE 1 : 5 000

REVISION
ARRÊT DE PROJET - 26.11.2025
CODESAM

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Parcelles	Superficie en m2
1	Elargissement du chemin rural n°9 de Sorède à Elne : création d'une voie de contournement	Commune	Section AH 27, 28, 30, 35, 36, 37 Section AO 70, 74, 251, 261, 265 Section AS 6, 9, 10, 18, 19, 21, 22, 23, 26	7163
2	Extension du cimetière	Commune	AP 88	5010
3	Création d'une maison médicale et de la nouvelle mairie	Commune	AO127, AO 148	2954
4	Création d'une résidence seniors	Commune	AN 200	643
5	Création d'un équipement public tendant à conforter la dynamique centrale	Commune	AO 15, AO 18	230
6	Création d'un équipement public tendant à conforter la dynamique centrale	Commune	AN 352, AN 353	512